

Bernard PRUNNEAUX

L'ÉGLISE

son organisation, ses ministères et ses dons

« *L'Église du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité.* »
(1 Timothée 3:15)

Cette courte étude propose un retour aux origines :

- I. à partir du livre des Actes des apôtres, pour y retrouver toute la vie et la pureté de l'Église naissante, sa formation, son organisation et son développement.
- II. en recherchant dans l'ensemble des écrits du Nouveau Testament tout ce qui se rapporte à la vie communautaire des croyants, particulièrement l'exercice des ministères et des dons spirituels.

Église ou Assemblée : le mot grec *ecclesia*, rendu par "Église" dans la plupart des traductions bibliques, signifie "assemblée".

Ce mot désigne :

- tantôt l'Assemblée de Dieu composée de tous les croyants, de tous lieux et de tous temps,
- tantôt une assemblée locale.

I

Les débuts de l'Église dans le livre des Actes

« Comme il se trouvait avec eux, il leur recommanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre ce que le Père avait promis, ce que je vous ai annoncé, leur dit-il ; car Jean a baptisé d'eau, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés du Saint-Esprit. » (Actes 1:4-5)

Le livre des Actes commence par le récit de l'Ascension de Jésus : Après avoir fait la purification des péchés, le Fils de Dieu retourne auprès du Père (cf. Hébr 1:3). Toutes les conditions ont été remplies pour constituer l'Assemblée de Dieu, l'Église. Les apôtres attendent la venue du Saint-Esprit.

Naissance de l'Église

À Jérusalem, le jour de la Pentecôte, Dieu répand son Saint-Esprit sur les disciples rassemblés en un même lieu.

« Des langues, semblables à des langues de feu, leur apparurent, séparées les unes des autres, et se posèrent sur chacun d'eux. Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et se mirent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer. » (Act 2:3-4)

Aussitôt, l'apôtre Pierre prononce le premier discours d'évangélisation devant une foule de Juifs rassemblés auprès du lieu où se trouvaient les disciples.

Les premiers croyants

« Après avoir entendu ce discours, ils eurent le cœur vivement touché, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Hommes frères, que ferons-nous ? Pierre leur dit : **Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit.** Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. Et, par plusieurs autres paroles, il les conjurait et les exhortait, disant : Sauvez-vous de cette génération perverse. Ceux qui acceptèrent sa parole furent baptisés ; et, en ce jour-là, le nombre des disciples s'augmenta d'environ trois mille âmes. » (Act 2:37-41)

Qui furent les premiers croyants incorporés à l'Église ?

3000 Juifs qui ont cru la parole de Pierre et qui ont été baptisés.

Quand ces croyants ont-ils reçu le Saint-Esprit ?

Dès lors qu'ils ont cru, et par l'effet d'un acte souverain de Dieu (cf. Jean 5:24). Le sceau du Saint-Esprit est la marque de l'appartenance à Dieu des croyants.

« *En lui vous aussi, après avoir entendu la parole de la vérité, l'Évangile de votre salut, en lui vous avez cru et vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis, lequel est un gage de notre héritage, pour la rédemption de ceux que Dieu s'est acquis, à la louange de sa gloire.* » (Éph 1:13-14)

La vie des premiers chrétiens

« *Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain, et dans les prières.* » (Act 2:42)

« *Ils persévéraient* » : La constance dans la vie chrétienne est soulignée dès le début, comme elle sera rappelée dans de nombreux passages du Nouveau Testament. Cette persévérance est appliquée à quatre domaines essentiels de la vie de l'Assemblée :

1. *L'enseignement des apôtres* : Les apôtres transmettaient tout ce qu'ils avaient reçu de Jésus (cf. Mat 28:19-20) et se référaient constamment aux Écritures, c'est-à-dire aux textes de l'Ancien Testament (cf. 2 Tim 3:16-17).
2. *La communion fraternelle* : Tous étaient unis en Christ et s'aimaient d'un amour fraternel sincère.
3. *La fraction du pain* : Ils célébraient le repas du Seigneur en mémoire du sacrifice de Jésus.
4. *Les prières* : Ils priaient ensemble et individuellement.

Nous trouvons dans ces quatre aspects de la vie chrétienne le programme de base normal de la vie de l'Église.

« *Tous ceux qui croyaient étaient dans le même lieu, et ils avaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun.* » (Act 2:44-45)

Le désir de mettre en commun les biens matériels et l'attention aux besoins de chacun caractérisent l'état d'esprit des croyants dans la jeune Église.

« *Ils étaient chaque jour tous ensemble assidus au temple.* » (Act 2:46a)

Cette pratique disparaîtra, et en l'an 70, le temple sera entièrement détruit par l'armée romaine.

« *Et le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Église ceux qui étaient sauvés.* »
(Act 2:47b)

Ainsi se réalisait ce que Jésus avait annoncé : « *Je bâtirai mon Église* » (Mat 16:18). À la fin du IV^e siècle, lorsque le christianisme deviendra la religion officielle de l'empire romain, de nombreux païens vont être incorporés de force. Il en résultera une grande organisation religieuse officielle, qui portera le nom d'Église, mais dans laquelle nous ne voyons plus l'action souveraine du Seigneur qui, comme autrefois, « *ajoutait chaque jour à l'Église ceux qui étaient sauvés* ».

Le partage des biens

« *La multitude de ceux qui avaient cru n'étaient qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais tout était commun entre eux. Les apôtres rendaient avec beaucoup de force témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus. Et une grande grâce reposait sur eux tous. Car il n'y avait parmi eux aucun indigent : tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu, et le déposaient aux pieds des apôtres ; et l'on faisait des distributions à chacun selon qu'il en avait besoin.* »
(Act 4:32-35)

Cette mise en commun des biens n'était pas imposée. Les croyants reconnaissaient que tout ce qu'ils possédaient appartenait en réalité à Dieu. Ils partageaient fraternellement leurs biens, afin que personne ne se trouve dans l'indigence. Il s'agissait « *de suivre une règle d'égalité* », ainsi que l'apôtre Paul devait, par la suite, l'expliquer aux chrétiens de Corinthe : « *Car il s'agit, non de vous exposer à la détresse pour soulager les autres, mais de suivre une règle d'égalité : dans la circonstance présente, votre superflu pourvoira à leurs besoins, afin que leur superflu pourvoie pareillement aux vôtres, en sorte qu'il y ait égalité, selon qu'il est écrit : Celui qui avait ramassé beaucoup n'avait rien de trop, et celui qui avait ramassé peu n'en manquait pas.* » (2 Cor 8:13-15)

L'action du Saint-Esprit dans l'Assemblée

Lire Actes 5:1-11

Cette dramatique intervention de Dieu au sein de la jeune Église peut paraître excessivement sévère. Le texte nous indique qu'elle était nécessaire pour purifier l'Église : « *Une grande crainte s'empara de toute l'assemblée* » (v.11).

Pierre reproche à Ananias d'avoir menti au Saint-Esprit (v.3) et à Saphira de l'avoir tenté (v.9). Dans ce passage, comme dans l'ensemble du livre des Actes, nous voyons l'Esprit de Dieu agir et intervenir dans la vie de l'Église.

Il y a là pour nous un solennel avertissement : Les chrétiens ne peuvent pas se comporter dans l'Assemblée sainte du Dieu vivant, comme les hommes le font dans la société.

Cela nous rappelle l'histoire de Nadab et Abihu, les fils d'Aaron qui, s'étant approchés de Dieu avec un feu étranger, furent consumés par le feu de l'Éternel (cf. Lév 10:1-3).

Les diacres

Lire Actes 6:1-6

Pour la première fois apparaît, dans la vie de l'Assemblée, une tension : des Juifs « *Hellénistes* » (issus de la diaspora) murmurent contre leurs frères « *Hébreux* » (originaires d'Israël) au sujet de « *la distribution qui se faisait chaque jour* ». Les veuves des Hellénistes étaient négligées dans le service quotidien. Cette situation conduit les apôtres à ordonner de choisir sept hommes auxquels on confiera la responsabilité de « *servir aux tables* » à leur place. Pour pouvoir être affectées à ce service, il fallait que ces personnes aient un bon témoignage, et soient remplies d'Esprit saint et de sagesse. De la sorte, en confiant ce service à des frères, les apôtres pouvaient disposer de plus de temps pour se consacrer à l'enseignement et à la prière.

Remarquons que le mot “diacre” n'est pas employé dans ce texte ; nous trouvons ce mot, qui dérive du verbe “servir” (*diaconeo*), en 1 Timothée 3:8. Cependant on peut voir ici l'origine de ce service.

Organisation de l'Assemblée de Dieu dans les deux Alliances

Dans l'Ancienne Alliance, les services du Tabernacle et l'organisation pratique de la vie du peuple d'Israël ont été, dès le départ, codifiés avec précision par Moïse, selon la direction divine.

Dans la Nouvelle Alliance, l'organisation de l'Église se met en place peu à peu, en fonction des besoins et selon les circonstances. Mais tout se fait dans l'ordre, sous la conduite du Saint-Esprit.

Constitution d'assemblées autonomes

« *Saul avait approuvé le meurtre d'Étienne. Il y eut, ce jour-là, une grande persécution contre l'Église de Jérusalem ; et tous, excepté les apôtres, se dispersèrent dans les contrées de la Judée et de la Samarie.* » (Act 8:1)

Les membres de l'Église de Jérusalem se dispersent vers la Judée et la Samarie. Les apôtres restent à Jérusalem. Des assemblées autonomes se constituent, ayant chacune à leur tête des responsables. Les apôtres n'en restent pas moins l'autorité de référence, comme la suite du livre des Actes nous le fait voir. Ainsi, l'Église continue à se développer et à se structurer.

Prophètes et anciens

Lire Actes 11:27-30

« *Agabus [...] annonça par l'Esprit* » : Nous voyons ici l'exercice du don de prophétie, pour prédire l'avenir. D'autres aspects de ce don sont évoqués dans la partie suivante.

Au verset 30 se trouve pour la première fois dans le livre des Actes la mention d'anciens, c'est-à-dire de responsables, distincts des apôtres, et qui exerçaient une fonction de dirigeant. Nous reviendrons aussi plus loin sur cette fonction d'ancien.

Rôle des prophètes

« *Il y avait dans l'Église d'Antioche des prophètes et des docteurs : Barnabas, Siméon appelé Niger, Lucius de Cyrène, Manahen, qui avait été élevé avec Hérode le tétrarque, et Saul. Pendant qu'ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les laissèrent partir. Barnabas et Saul, envoyés par le Saint-Esprit, descendirent à Séleucie, et de là ils s'embarquèrent pour l'île de Chypre.* » (Act 13:1-4)

Nous retrouvons ici la mention du don de prophétie. Le Saint-Esprit parle par la bouche des prophètes. Il donne l'ordre de mettre à part Barnabas et Saul pour les envoyer en mission. Les prophètes ont donc aussi pour fonction de communiquer la direction divine. Plus loin, nous verrons encore que le rôle essentiel des prophètes dans l'assemblée était d'édifier, d'exhorter et de consoler, sous l'inspiration du Saint-Esprit.

Notons qu'au verset 1, il est fait mention de « docteurs » (= enseignants) aux côtés des prophètes.

Nomination d'anciens dans les Assemblées

« Le lendemain, il [Paul] partit pour Derbe avec Barnabas. Quand ils eurent évangélisé cette ville et fait un certain nombre de disciples, ils retournèrent à Lystre, à Icône et à Antioche, fortifiant l'esprit des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et disant que c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu. Ils firent nommer des anciens dans chaque Église, et, après avoir prié et jeûné, ils les recommandèrent au Seigneur, en qui ils avaient cru. » (Act 14:20b-23)

Cet épisode se situe à la fin du premier voyage missionnaire de Paul. L'apôtre s'en retourne à Antioche d'où il avait été envoyé pour annoncer l'Évangile (cf. ci-dessus Act 13:1-4). Sur le chemin du retour, il rend visite aux assemblées qu'il avait fondées à Lystre, Iconium et Antioche de Pisidie. Il affermit les frères et fait nommer des anciens dans chaque Église.

C'est donc peu après qu'une assemblée nouvelle ait été établie que des anciens sont mis en place. Nous trouvons une confirmation de cet usage dans la lettre que Paul a adressée à Tite (cf. Tite 1:5).

Plusieurs passages dans les écrits du Nouveau Testament indiquent avec précision les traits de maturité spirituelle requis pour exercer cette responsabilité.

Premières controverses et rôle fondateur des apôtres

En Actes 15:5, nous voyons que des Juifs convertis, issus du parti des Pharisiens, enseignaient des erreurs : Ils pensaient qu'il fallait faire circoncire les chrétiens d'origine païenne et leur imposer les rites de la Loi de Moïse. Cette situation a provoqué une crise dans l'Église entière. Pour régler cette affaire, on a organisé une sorte de "conférence au sommet" à Jérusalem, réunissant les apôtres et les anciens. Après que l'on ait débattu sur cette question, une règle commune a été définie, et on a désigné plusieurs hommes pour la faire connaître dans les Églises.

Lire Actes 15:22-32

« Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous » (v.28) : Cette précision nous montre le rôle essentiel et directeur du Saint-Esprit dans la décision qui a été prise par les apôtres et les anciens. Ici apparaît également le rôle fondateur des apôtres dans l'Église.

De cette crise passagère l'Église sort fortifiée. La lecture de la lettre d'instructions venant des apôtres a réjoui et réconforté les chrétiens d'Antioche. Ce fut aussi l'occasion pour les émissaires Jude et Silas, « *qui étaient eux-mêmes prophètes* » (v.32), d'exhorter et d'affermir les frères.

Ancien, évêque, pasteur

À la fin de son troisième voyage missionnaire, l'apôtre Paul retourne à Jérusalem. En chemin, il s'arrête à Millet (ville d'Asie Mineure, non loin d'Éphèse). Là, il fait venir les anciens de l'assemblée d'Éphèse :

*« Paul avait résolu de passer devant Éphèse sans s'y arrêter, afin de ne pas perdre de temps en Asie ; car il se hâtait pour se trouver, si cela lui était possible, à Jérusalem le jour de la Pentecôte. Cependant, de Millet, Paul envoya chercher à Éphèse les **anciens** de l'Église. »* (Act 20:16-17)

En fait, Paul a été averti par le Saint-Esprit qu'il ne reverrait plus les frères d'Éphèse (cf. Act 20:25). Il désire les exhorter une dernière fois :

*« Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis **évêques**, pour paître l'Église du Seigneur, qu'il s'est acquise par son propre sang. Je sais qu'il s'introduira parmi vous, après mon départ, des loups cruels qui n'épargneront pas le troupeau, et qu'il s'élèvera du milieu de vous des hommes qui enseigneront des choses pernicieuses, pour entraîner les disciples après eux. Veillez donc, vous souvenant que, durant trois années, je n'ai cessé nuit et jour d'exhorter avec larmes chacun de vous. Et maintenant, frères, je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce, à celui qui peut édifier et donner l'héritage avec tous les sanctifiés. »* (Act 20:28-32)

Ce passage nous renseigne à plus d'un titre sur le fonctionnement de l'Église primitive. Tout d'abord il nous apporte des précisions sur le vocabulaire employé dans le Nouveau Testament pour désigner les responsables d'Église.

En Actes 20:17, les responsables sont appelés « *anciens* » (en grec *presbuteroi*, traduit parfois par “presbytres”, d'où le mot presbytère). Chez les Juifs, les anciens étaient les représentants du peuple.

En Actes 20:28, ces mêmes responsables sont appelés par Paul « *évêques* » (en grec *episcopoï*, traduit parfois par “épiscopes”, d'où le mot épiscopal). Les évêques avaient un rôle de surveillants : Ils devaient veiller avec autorité et attention sur les âmes, pour le bien de l'assemblée.

Tout cela montre que, dans le vocabulaire du Nouveau Testament, les mots “ancien” et “évêque” représentent une fonction équivalente et sont donc interchangeables. Nous retrouvons cette même équivalence dans la lettre que Paul écrit à Tite, compagnon de service : « *Je t’ai laissé en Crète, afin que tu mettes en ordre ce qui reste à régler, et que, selon mes instructions, tu établisses des **anciens** dans chaque ville, s’il s’y trouve quelque homme irréprochable, mari d’une seule femme, ayant des enfants fidèles, qui ne soient ni accusés de débauche ni rebelles. Car il faut que l’**évêque** soit irréprochable, comme économe de Dieu.* » (Tite 1:5-7a)

Les versets cités ci-dessus (Act 20:28-32) nous font voir aussi que les anciens ou évêques avaient un rôle de bergers ou pasteurs dans l’Église, ainsi que cela apparaît dans les extraits suivants : « **Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau** sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, **pour paître l’Église** du Seigneur, qu’il s’est acquise par son propre sang. Je sais qu’il s’introduira parmi vous, après mon départ, **des loups cruels** qui n’épargneront pas **le troupeau**... » (v.28-29)

Conclusion

Ce survol du livre des Actes nous a permis de voir comment l’Église du Seigneur s’est progressivement constituée et organisée, après sa fondation à Jérusalem, le jour de la Pentecôte. Nous avons observé la formation des premières assemblées, leur mode de fonctionnement.

Dieu a donné à son Église différents ministères et dons : les apôtres et les prophètes comme fondement, ainsi que des diacres, des anciens (ou évêques ou pasteurs), et des docteurs.

Nous avons pu constater que c’était bien Jésus qui bâtissait lui-même son Église, par la puissance et sous la direction du Saint-Esprit.

II

L'organisation de l'Église dans les textes du Nouveau Testament

Le fondement de l'Église

« Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire. » (Éph 2:20)

« Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire » : Jésus-Christ (sa personne divine, ses paroles, ses œuvres, son sacrifice) constitue l'unique fondement sur lequel Dieu a voulu édifier son Église. « Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ. » (1 Cor 3:11)

« Le fondement des apôtres et des prophètes » : Sur le fondement de Christ, Dieu a ensuite placé les apôtres et les prophètes, dont le rôle dans l'établissement de l'Église a lui aussi été primordial et unique.

Les apôtres

Le mot "apôtre" (*apostolos*) signifie "envoyé". Ce titre a été donné par Jésus à douze hommes choisis parmi ses disciples : « Quand le jour parut, il appela ses disciples, et il en choisit douze, auxquels il donna le nom d'apôtres. » (Luc 6:13)¹

Les douze apôtres ont été enseignés par Jésus durant son ministère terrestre. Ils ont été témoins de sa résurrection. Le Seigneur les a chargés d'annoncer l'Évangile : « Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. » (Mat 28:18-20)

Paul, appelé plus tard, porte également le titre d'apôtre. Il a vu le Seigneur dans sa gloire après son ascension (cf. Act 26:13-18 et 1 Cor 9:1). Barnabas, en Actes 14:14 et Jacques, le frère du Seigneur, en Galates 1:19, sont aussi considérés comme apôtres.

1 Les noms des douze apôtres se trouvent en Mat 10:2-4/Marc 3:16-19/Luc 6:14-16/Act 1:13 ; le remplacement de Judas par Matthias est mentionné en Act 1:26

- **Jésus-Christ** lui-même est nommé « *l'Apôtre et le souverain sacrificateur de la foi que nous professons* » (Héb 3:1). Envoyé par le Père auprès des hommes, le Fils de Dieu est, dans sa mission terrestre, l'apôtre par excellence.

Les prophètes

Il s'agit ici, non des prophètes de l'Ancien Testament, mais des hommes qui exerçaient un ministère prophétique au sein de l'Église naissante. Dieu leur a révélé, par son Saint-Esprit, tout ce qui était nécessaire à la foi et à la vie de l'Assemblée des croyants. Cette révélation s'est trouvée définitivement consignée dans les écrits du Nouveau Testament. Lorsqu'il évoque le « mystère de Christ », l'apôtre Paul écrit : « *Il n'a pas été manifesté aux fils des hommes dans les autres générations, comme il a été révélé maintenant par l'Esprit, aux saints **apôtres et prophètes** de Christ. Ce mystère, c'est que les païens sont cohéritiers, forment un même corps, et participent à la même promesse en Jésus-Christ par l'Évangile.* » (Éph 3:5-6)

Après la disparition des apôtres et prophètes de l'Église primitive, doit-on s'attendre à d'autres révélations ?

Dieu a veillé à ce que sa Parole soit consignée avec exactitude dans les écrits du Nouveau Testament. Cependant il est certain, ainsi que nous le montre l'histoire de l'Église, que l'Esprit Saint a continué de parler par la bouche de serviteurs de Dieu, génération après génération, et cela principalement afin d'exhorter les fidèles « *à combattre pour la foi qui a été transmise aux saints **une fois pour toutes*** » (Jude 3b), dans l'attente du retour du Seigneur.

- En Actes 3:22-23, Pierre déclare que **Jésus-Christ** est le **Prophète** dont Moïse avait annoncé la venue (cf. Deut 18:18-19). Jésus a été le plus grand prophète de tous les temps, celui par lequel Dieu a exprimé directement sa pensée et sa volonté aux hommes.

Les responsables de l'Assemblée

« *Dieu a établi dans l'Église premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement des docteurs.* » (1 Cor 12:28a)

Après les apôtres et les prophètes, Paul dit ici que Dieu a établi « *troisièmement* » des docteurs, soulignant ainsi la place importante que doit occuper l'enseignement dans la vie normale de l'Église.

Les docteurs

Chez les Juifs, les docteurs de la Loi étaient chargés d'expliquer la Loi de Dieu au peuple. Dans l'Église, le rôle du docteur consiste à présenter la vérité de manière suffisamment simple, et en même temps profonde, afin que toutes les personnes enseignées puissent l'assimiler et parvenir à la maturité spirituelle.

Il est dit, dans le livre des Actes, que les premiers chrétiens « *persévéraient dans l'enseignement des apôtres* » (2:42). En quoi pouvait consister cet enseignement ? Avant de les quitter, le Seigneur leur avait fait cette ultime recommandation : « *enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit* » (Mat 28:20). Les paroles de Jésus constituaient donc la base de l'enseignement des apôtres. Mais nous voyons également que les textes de l'Ancien Testament étaient utilisés, ainsi que Paul le recommandait à Timothée lorsqu'il lui écrivait : « *Toute Écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre.* » (2 Tim 3:16-17)

Ce verset nous indique aussi que le rôle du docteur, dans l'assemblée, ne se borne pas à communiquer des connaissances. L'enseignant doit s'efforcer d'aider ses auditeurs à mettre en pratique ce qu'ils ont entendu.

➤ Dans l'évangile de Jean, au chapitre 3, Nicodème qui était lui-même un docteur d'Israël, reconnaît en **Jésus** un **Docteur** venu de Dieu, à cause des miracles extraordinaires qu'il faisait. Méditer l'enseignement de Jésus, c'est se mettre à l'école de Dieu.

Évangélistes et pasteurs

« *Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme **évangélistes**, les autres comme **pasteurs** et docteurs.* » (Éph 4:11)

De cette énumération, nous pouvons faire ressortir deux autres fonctions dans l'Assemblée : celles d'évangélistes et pasteurs.

La fonction d'évangéliste a pour but la prédication de la bonne nouvelle de la grâce de Dieu en Jésus-Christ. Par exemple, Actes 21:8 mentionne « *Philippe l'évangéliste* », ce même Philippe que nous voyons prêcher le Christ en Samarie (Act 8:5) et, conduit par le Saint-Esprit, se porter à la rencontre d'un haut fonctionnaire de la reine d'Éthiopie (Act 8:26-40).

- La lecture de Luc 4:16-21 nous donne à contempler **Jésus** comme l'**Évangéliste** suprême.

Le mot pasteur correspond au terme “berger” employé fréquemment dans l’Ancien Testament pour désigner des responsables religieux ou des chefs du peuple.

Ainsi que nous l’avons souligné précédemment, les pasteurs sont des anciens ou évêques considérés dans leur rôle de responsables des personnes sur lesquelles ils ont été établis comme guides et protecteurs.

- Leur modèle est **Jésus**, le bon **Berger** qui a donné sa vie pour ses brebis (cf. Jean 10:11), le Pasteur et Gardien des âmes de tous les rachetés (cf. 1 Pi 2:25). Les anciens qui paissent le troupeau du Seigneur obtiendront une couronne incorruptible de gloire, lors de la manifestation de leur souverain Pasteur (cf. 1 Pi 5:4).

Fonction et qualités requises des dirigeants

Lire Éphésiens 4:11-15

La lecture de ce passage nous aide à comprendre l’intention du Seigneur lorsqu’Il accorde des dons pour diriger son Assemblée :

v.13 : Unir les croyants dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, en les faisant grandir spirituellement ;

v.14 : cette maturité spirituelle protégera les croyants de la mauvaise influence des faux docteurs ;

v.15 : ainsi les croyants pourront professer la vérité avec amour, tout en devenant toujours plus semblables à Christ.

Le Nouveau Testament ne nous parle pas seulement du rôle qui incombe aux dirigeants de l’Église. Il évoque également les qualités morales visibles qui sont attendues d’eux. Ces qualités relèvent, entre autres, du souci de la bonne réputation des chrétiens dans la société :

Lire 1 Timothée 3:1-7

La suite du texte montre que l’on attend les mêmes qualités morales des diacres :

Lire 1 Timothée 3:8-13

Les dons reçus pour la vie de l'Assemblée

« Car en lui vous avez été comblés de toutes les richesses qui concernent la parole et la connaissance, le témoignage de Christ ayant été solidement établi parmi vous, de sorte qu'il ne vous manque aucun don, dans l'attente où vous êtes de la manifestation de notre Seigneur Jésus-Christ. » (1 Cor 1:5-7)

Ici Paul s'adresse aux chrétiens de Corinthe : il évoque les dons que Dieu accorde à tous les croyants en attendant le retour du Seigneur.

Le mot grec pour "don" est *kharisma* (de *kharis* "grâce"), et signifie littéralement "don de grâce".

Les textes les plus importants se rapportant à l'exercice des dons dans l'Église se trouvent dans la première épître aux Corinthiens (chapitres 12, 13 et 14).

La diversité des dons

« Il y a diversité de dons, mais **le même Esprit** ; diversité de ministères, mais **le même Seigneur** ; diversité d'opérations, mais **le même Dieu** qui opère tout en tous. Or, à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité [commune]. » (1 Cor 12:4-7)

Paul souligne la diversité des dons (v.4, 5 et 6) qui sont donnés à chaque croyant « pour l'utilité [commune] » (v.7). L'unité de l'action divine se manifeste à travers l'exercice de ces dons : l'Esprit (v.4), le Seigneur (v.5) et Dieu (v.6) agissent ensemble.

Paul énumère ensuite plusieurs dons de l'Esprit :

« En effet, à l'un est donnée par l'Esprit une parole de sagesse ; à un autre, une parole de connaissance, selon le même Esprit ; à un autre, la foi, par le même Esprit ; à un autre, le don des guérisons, par le même Esprit ; à un autre, le don d'opérer des miracles ; à un autre, la prophétie ; à un autre, le discernement des esprits ; à un autre, la diversité des langues ; à un autre, l'interprétation des langues. » (1 Cor 12:8-10)

Dieu est pleinement souverain dans l'attribution de ces dons :

« Un seul et même Esprit opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier **comme il veut**. » (1 Cor 12:11)

Paul utilise l'image du corps humain pour montrer la diversité et l'utilité commune de ces dons exercés en Christ :

« Car, comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres de corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il de Christ. » (1 Cor 12:12)

Quel que soit le don reçu, il doit être exercé avec humilité et avec le souci du bien de l'autre :

« Puisque nous avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été accordée, que celui qui a le don de prophétie l'exerce selon l'analogie de la foi [en accord avec la foi] ; que celui qui est appelé au ministère s'attache à son ministère ; que celui qui enseigne s'attache à son enseignement, et celui qui exhorte à l'exhortation. Que celui qui donne le fasse avec libéralité ; que celui qui préside le fasse avec zèle ; que celui qui pratique la miséricorde le fasse avec joie. » (Rom 12:6-8)

Dons miraculeux

En ce qui concerne les dons à caractère miraculeux, il convient de ne pas tomber dans deux positions extrêmes :

- l'une, de déclarer que Dieu n'accorde plus ces dons depuis que les apôtres de Jésus sont morts ;
- l'autre, d'affirmer qu'actuellement, seules les assemblées où se produisent des faits miraculeux représentent la véritable Église.

En tout cela, nous croyons que Dieu reste souverain. D'autre part, nous devons rester attentif au fait que Jésus et les apôtres ont annoncé qu'il se produirait « toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges mensongers » (2 Thes 2:9, cf. aussi Mat 7:21-23, Mat 24:24 et Marc 13:22).

Dons naturels

Il ne faut pas confondre les dons de l'Esprit, tels qu'ils nous sont présentés dans la Bible, avec les dons naturels que l'on peut rencontrer chez tout homme, croyant ou incroyant (par exemple, un talent pour la musique est un don naturel). Si ceux-ci peuvent être exercés dans la vie de l'Église, on ne peut les assimiler aux dons spirituels, « manifestation de l'Esprit donnée pour l'utilité [commune] ».

Conclusion

Les textes du Nouveau Testament sont précieux pour ramener nos regards sur ce qu'a été véritablement l'Église de Dieu dans ses débuts ; ces mêmes textes nous montrent aussi que, assez rapidement, la pureté et l'unité de l'Assemblée des saints ont connu un certain déclin, avant même la disparition des derniers témoins oculaires de Jésus-Christ. Nous ne sommes donc pas étonnés, en survolant les 2000 ans de christianisme qui nous séparent de la Pentecôte, d'avoir de la peine à retrouver tout ce qui caractérisait l'Église fondée par les apôtres du Seigneur.

Nous constatons que, paradoxalement, ce sont les grandes Églises traditionnelles qui se sont le plus éloignées du modèle du Nouveau Testament, celles-là mêmes qui se réclament d'une succession apostolique ininterrompue.

Par ailleurs, tout en prétendant avoir retrouvé dans la Bible la foi et les pratiques de l'Église primitive, d'autres croyants s'en sont eux aussi éloignés plus ou moins dangereusement, par manque de rigueur dans l'interprétation des Écritures et dans leur mise en pratique.

Toutefois, ce n'est pas une utopie que de désirer, de toutes ses forces, sans cesse revenir aux saintes Écritures, Ancien et Nouveau Testaments. C'est sur ce chemin que Dieu veut nous voir persévérer et sur lequel il nous donnera de marcher avec des frères fidèles, dans son Église.

« Le solide fondement de Dieu reste debout, avec ces paroles qui lui servent de sceau : Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent ; et : Quiconque prononce le nom du Seigneur, qu'il s'éloigne de l'iniquité. » (2 Tim 2:19)

On peut se procurer ces textes en s'adressant au
Centre de Recherches, d'Information et d'Entraide
CRIE BP 82121 F-68060 MULHOUSE CEDEX 2
Courriel : lecrie@online.fr